

Cher·e·s membres de l'ASPA

Déjà 6 mois que votre nouveau comité œuvre et c'est avec plaisir que nous sommes en mesure de vous faire participer à cette avance.

Les objectifs que nous nous sommes fixés et que nous vous annonçons sont en train de se réaliser, puisqu'à ce jour 20 nouveaux membres nous ont rejoints et que des offres exclusives pour les membres sont programmées.

Comité

Dans la Newsletter précédente, nous vous laissions entendre que Véra Garcia, trésorière, allait céder sa place dans le courant de l'année pour partir à l'étranger. Son projet s'est quelque peu précipité, puisqu'elle a dû nous quitter en mars déjà, mais en restant à disposition de Raël Hofmann qui a repris son poste. Le comité lui a offert un petit cadeau afin de la remercier pour ses années passées au comité, la mise en place du système comptable de l'ASPA. Nous lui souhaitons à elle, son mari et ses 2 enfants une bonne route !

Site

Durant le premier semestre de cette année, votre comité a refondu entièrement le site et modernisé le logo et les pages. Vous pouvez le visiter « <https://www.aspa-anzere.ch> », il est agrémenté de belles photos, notamment de Mmes Ynaée Aymon et de Isabelle Jaunin. A toutes les pages, se trouve un formulaire vous permettant de vous exprimer soit pour une requête, une suggestion, ou autre, le but étant d'être à votre écoute !

Il est également possible de nous suivre via facebook (aspa), ou Instagram

Activités

Pour débiter, nous avons organisé une visite du Spa&Wellness le 19 mars. Treize membres, très contents, ont pu profiter de cette aubaine. Un petit apéro, sur la terrasse du Spa, a fait des envieux parmi les piétons de la passerelle !

La prochaine activité que nous vous proposons sera co-organisée avec l'Office du Tourisme. Elle se déroulera sur la place du Village **le samedi 9 juillet** avec une session matinale à **10h00** et une session en après-midi à **16h00**. Cette activité aura pour thème « les abeilles » avec une conférence d'environ 1 heure, suivi d'un atelier de confection de bougies à la cire d'abeilles. Cette activité sera ouverte à tous et sera certainement appréciée des enfants, une participation de CHF 5.- /bougie sera demandée. Afin d'organiser au mieux la partie atelier, nous vous demandons de vous inscrire via le site :

« <https://reservation.anzere.ch/Confection-de-bougies-a-la-pure-cire-dabeilles.html#media> ».

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire si vous ne participez qu'à la conférence.

Le **29 juillet**, en 2 sessions aussi, à **17h00 ou 19h00**, nous avons mis sur pied une visite de la centrale de chauffage à distance CBA de Anzère. Beaucoup de résidents d'Anzère bénéficient de ce chauffage et il nous a paru intéressant de vous proposer de comprendre de... quel bois on se chauffe ! Malheureusement, l'espace de ces installations est assez exigu et nous contraint à limiter la visite à 12 personnes par session. Pour les malchanceux absents (ou « recalés »), une deuxième date vous sera vraisemblablement communiquée en octobre. Nous vous demandons de ne vous inscrire qu'à l'une ou l'autre des sessions, nous prendrons les 12 premiers inscrits de chacune des sessions : « <https://doodle.com/meeting/participate/id/dNkQzwDe> »

Carte privilège

Elle était annoncée en février dans notre Newsletter 1 et elle arrive votre *carte privilège* !

Elle est actuellement en impression et sera adressée par courrier à tous les membres qui se sont acquittés de leur cotisation 2021 ou 2022 (vu l'absence totale d'activité en 2021 à cause de la COVID, les cotisations 2021 couraient sur 2022 comme annoncé lors de l'AG du 29 décembre 2021). Vous devriez la trouver dans votre boîte aux lettres en semaine 24 (13 - 17 juin). Cette carte est nominative et intransmissible.

Mais à quoi servira cette *carte privilège* ?



Le 15 juin, rendez-vous à l'adresse « <https://www.aspa-anzere.ch/partenaires/> » !

A cette date, vous trouverez la liste de nos partenaires, essentiellement locaux, qui vont vous offrir des remises sur vos achats, sur vos repas, sur vos activités. Cette liste sera non exhaustive, d'autres partenaires apparaîtront, certains feront des offres temporaires, sur des produits spécifiques, bref, cette page sera vivante !

Anzère Tourisme

Les installations de remontées mécaniques ouvriront pour la saison d'été le vendredi 24 juin jusqu'au 23 octobre.

Le Spa&Wellness est ouvert tous les jours. Si vous voulez bénéficier de l'entrée gratuite aux bains, n'oubliez pas d'aller retirer votre *Pass Anzère Liberté*.

N'hésitez pas à aller consulter le site « <https://www.anzere.ch/tourisme-ski-spa/calendrier-evenements-1602.html> » qui vous informe de tous les événements organisés par l'Office du Tourisme « <https://www.anzere.ch> » et vous permet de réserver vos activités.

Pour rester bien informé sur votre station préférée, abonnez-vous à la Newsletter d'Anzère : « <https://www.anzere.ch/tourisme-ski-spa/inscription-newsletter-138.html> ».

Nous espérons vous avoir conquis et vous incitera à convaincre vos amis à nous rejoindre, car le nombre de membres à notre association sera notre force.

Le Comité de l'ASPA